

PROJET NATIONAL 2027

CENTRE NATIONAL DU GSCF

Dossier stratégique d'implantation



Introduction – Une nécessité nationale

1. Le GSCF : histoire, légitimité et expérience
2. Pourquoi un centre national aujourd'hui
3. Cap 2027 : une transformation structurante
4. Les fonctions du futur centre national
5. Positionnement du GSCF en France et à l'international
6. USAR : notre vision opérationnelle
7. Interventions majeures et retours d'expérience
8. Projets, innovations et développement
9. La réserve nationale de matériel du GSCF
10. Un projet utile aux territoires
11. Besoins en infrastructure et critères immobiliers
12. Implantation actuelle et évolution du projet
13. Une condition indispensable : la logique tripartite
14. Gouvernance, organisation et montée en puissance
15. Engagement financier et investissements
16. Critères d'implantation et calendrier
17. Si ce projet retient votre attention

INTRODUCTION – UNE NÉCESSITÉ NATIONALE

Les catastrophes du XXI^e siècle changent d'échelle. Elles sont aujourd'hui plus fréquentes, plus intenses, plus complexes et parfois simultanées. Les territoires doivent faire face à des événements de grande ampleur, qu'il s'agisse de séismes, d'inondations majeures, d'incendies ou de crises humanitaires.

Cette évolution impose une adaptation continue des organisations, des moyens et des capacités de coordination.

Depuis plus de 27 ans, le Groupe de Secours Catastrophe Français intervient en France et à l'international pour porter assistance aux populations. Son action repose sur une conviction forte : la rapidité d'intervention, la préparation et l'organisation sont déterminantes lorsqu'une catastrophe survient.

Aujourd'hui, le GSCF engage une nouvelle étape de son développement avec un projet structurant à l'horizon 2027 : la création d'un centre national dédié aux catastrophes, combinant capacité opérationnelle, réserve stratégique de matériel, centre de formation spécialisé et outil de coordination.

Ce projet ne répond pas à une logique immobilière. Il s'inscrit dans une démarche de structuration durable, de coopération territoriale et de renforcement des capacités opérationnelles.

1. LE GSCF : HISTOIRE, LÉGITIMITÉ ET EXPÉRIENCE

Le Groupe de Secours Catastrophe Français, fondé en 1999 par Thierry Velu, est une organisation née d'une expérience de terrain et d'une conviction profonde : les catastrophes majeures nécessitent des organisations spécialisées capables d'intervenir rapidement, efficacement et avec autonomie.

Thierry Velu, sapeur-pompier professionnel engagé depuis l'âge de 16 ans, a été marqué très tôt par l'expérience du séisme. Cette expérience a progressivement nourri une vision qui conduira à la création du GSCF. Après une décennie de réflexion, de travail et de structuration, l'organisation voit le jour avec une ambition claire : apporter une réponse opérationnelle concrète là où les populations sont frappées par la catastrophe.

Depuis sa création, le GSCF s'est imposé comme une organisation pionnière dans le domaine du secours catastrophe issu du monde des sapeurs-pompiers. Il intervient en France et à l'international, avec une expérience acquise dans plus de 35 pays. L'organisation s'est construite autour de plusieurs marqueurs forts : la capacité de projection rapide, l'autonomie logistique, l'efficacité terrain, la recherche de solutions concrètes et la volonté constante de développer des capacités utiles.

Au fil du temps, le GSCF n'a pas seulement répondu aux urgences. Il a également développé des missions de prévention, de formation, de développement, de soutien logistique et d'appui aux collectivités. Cette approche globale fait aujourd'hui sa singularité.

Le projet de centre national s'inscrit ainsi dans la continuité d'une histoire éprouvée, d'une organisation engagée et d'une expérience reconnue.

2. POURQUOI UN CENTRE NATIONAL AUJOURD'HUI

La création d'un centre national du GSCF répond à une nécessité de structuration.

Jusqu'à présent, l'organisation a su se développer, intervenir et innover en s'appuyant sur ses propres moyens et sur sa capacité d'adaptation. Toutefois, l'évolution des risques, l'augmentation des sollicitations, les besoins croissants en formation, ainsi que la nécessité de disposer de moyens logistiques mobilisables rapidement imposent aujourd'hui un changement d'échelle.

Le centre national a vocation à permettre cette évolution.

Il constituera un point d'ancrage stable, lisible et opérationnel, permettant de structurer durablement l'action du GSCF, d'améliorer la préparation des équipes, de faciliter la projection du matériel et de renforcer les capacités de formation.

Dans un contexte où les territoires sont eux-mêmes confrontés à des enjeux croissants de gestion de crise, ce centre doit également devenir un point d'appui concret pour les collectivités engagées dans une démarche de résilience.

3. CAP 2027 : UNE TRANSFORMATION STRUCTURANTE

Le projet de centre national s'inscrit dans une ambition plus large portée par le GSCF : changer d'échelle à l'horizon 2027.

L'objectif est de disposer de 1000 adhérents pleinement opérationnels d'ici la fin de l'année 2027.

Cet objectif peut, à première vue, paraître limité à l'échelle nationale. Il correspond toutefois à un choix volontaire.

Le GSCF privilégie une logique de qualité et de maîtrise des compétences, plutôt qu'une approche fondée sur le volume. L'objectif n'est pas d'intégrer massivement des profils sans préparation, mais de constituer un collectif structuré, formé et pleinement opérationnel.

Chaque personne engagée au sein du GSCF est identifiée, encadrée et formée dans une logique de progression et de responsabilité.

Cette exigence garantit la cohérence, la crédibilité et l'efficacité de l'organisation sur le terrain.

Cette ambition traduit une volonté de structurer une organisation plus forte, plus stable et mieux préparée, capable de répondre aux enjeux actuels et futurs.

Cette montée en puissance repose sur plusieurs axes complémentaires.

Le premier concerne le renforcement des effectifs opérationnels, avec l'intégration de profils issus des sapeurs-pompiers, du secteur médical, de la logistique, de la coordination et de toutes les compétences utiles aux interventions humanitaires et catastrophe.

Le deuxième axe repose sur la structuration d'antennes nationales, permettant de mieux couvrir le territoire et de renforcer la proximité avec les acteurs locaux.

Le troisième axe concerne la formation. Le futur centre de formation constituera un pilier majeur, avec pour objectif de former des intervenants capables d'agir dans des contextes exigeants et dans des délais courts.

Enfin, le développement de fonctions permanentes, notamment pour la préparation des missions, la coordination logistique et le suivi opérationnel, permettra de consolider l'organisation.

Le centre national constitue ainsi un élément central de cette stratégie, en offrant un cadre structurant à cette montée en puissance.

Dans cette logique de développement, le GSCF accorde une importance particulière à la qualité des profils intégrés. À ce jour, sur environ 100 candidatures reçues, une vingtaine sont retenues à l'issue d'une première sélection.

L'objectif n'est pas de rechercher des profils "héros", mais des personnes disposant des qualités humaines indispensables à l'engagement : sens des responsabilités, esprit d'équipe, capacité d'adaptation et savoir-être.

Les compétences techniques font ensuite l'objet d'une formation interne structurée. À l'issue de ce processus, environ la moitié des candidats retenus poursuivent leur parcours et deviennent pleinement opérationnels.

Cette exigence de sélection et de formation constitue un élément essentiel de la crédibilité et de l'efficacité du GSCF.

4. LES FONCTIONS DU FUTUR CENTRE NATIONAL

Le futur centre national du GSCF a vocation à regrouper sur un même site plusieurs fonctions essentielles.

La première est une fonction opérationnelle. Le centre devra permettre la préparation des équipes, l'organisation des départs en mission, le conditionnement du matériel et la coordination des interventions.

La deuxième est une fonction logistique. Le site accueillera une réserve nationale de matériel destinée à être mobilisée rapidement au profit des collectivités partenaires, des missions en France et des interventions internationales.

La troisième est une fonction de formation. Le centre permettra l'organisation de formations théoriques et pratiques, la préparation opérationnelle des équipes et l'accueil de stagiaires, partenaires et intervenants.

La quatrième est une fonction de coordination. Le centre offrira un cadre adapté pour le pilotage de certaines actions, l'organisation de réunions de travail et le développement des partenariats.

Enfin, le centre contribuera au rayonnement du territoire d'accueil et du GSCF, en constituant un lieu identifié, structurant et durable.

5. POSITIONNEMENT DU GSCF EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Le GSCF adopte un positionnement clair et différencié selon les contextes d'intervention.

En France, l'organisation intervient en appui des collectivités, sans se substituer aux services de secours. Son rôle consiste à apporter des moyens complémentaires, notamment en matière de matériel, de logistique et d'accompagnement, afin de soutenir les territoires dans la gestion des conséquences matérielles et organisationnelles d'une catastrophe.

À l'international, le GSCF intervient directement lors de catastrophes naturelles ou humaines, avec une capacité de projection rapide et une expertise reconnue dans certains contextes, notamment en matière de sauvetage-déblaiement.

Quel que soit le territoire d'intervention, deux axes structurants guident l'action du GSCF : la formation et le développement. L'organisation s'attache à former des intervenants, structurer des compétences, accompagner des partenaires et développer des capacités durables.

Ce positionnement confère au projet du centre national toute sa cohérence : un rôle d'appui aux territoires en France, une capacité d'intervention rapide à l'international, et un engagement constant en matière de formation et de développement.

6. USAR : NOTRE VISION OPÉRATIONNELLE

Le GSCF est spécialisé dans les interventions humanitaires d'urgence et le sauvetage-déblaiement post-catastrophe, notamment en contexte sismique, dans le cadre des opérations dites USAR (Urban Search and Rescue).

Cette spécialisation constitue l'un des fondements de son expertise opérationnelle.

Elle repose sur une approche centrée sur la rapidité d'intervention, l'autonomie, l'efficacité terrain et la capacité à agir dans des environnements fortement dégradés.

Le GSCF est en mesure de se déployer en quelques heures avec une équipe formée, du matériel spécialisé et une logistique autonome adaptée aux premières phases d'une catastrophe majeure.

Cette capacité repose sur un principe essentiel : intervenir dans les premières heures, lorsque les besoins sont les plus urgents et que les chances de sauver des vies sont les plus élevées.

Le GSCF a fait le choix de ne pas intégrer formellement le dispositif INSARAG des Nations Unies. Ce positionnement ne constitue ni une opposition, ni un retrait, mais un choix stratégique cohérent avec son modèle d'organisation.

L'objectif est de conserver une capacité d'action rapide, tout en étant en mesure de coopérer efficacement avec les acteurs présents sur le terrain.

Cette approche permet au GSCF de rester une structure agile, capable d'intervenir rapidement dans des contextes où la réactivité est déterminante.

7. INTERVENTIONS MAJEURES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

L'expérience du GSCF s'est construite au fil d'interventions majeures, qui ont contribué à structurer son organisation et sa doctrine d'action.

Lors du séisme au Népal en 2015, les équipes du GSCF ont conduit une mission particulièrement marquante dans un environnement extrêmement difficile. L'organisation reste, à sa connaissance, l'une des rares structures internationales à avoir réalisé des sauvetages dans ce contexte.

Lors du séisme en Turquie en 2023, le GSCF a de nouveau démontré sa capacité de réactivité et d'autonomie. L'organisation s'est mobilisée très rapidement, réalisant plusieurs sauvetages dans les premières phases de l'intervention.

Cette intervention a également mis en évidence une capacité logistique déterminante : le GSCF est en mesure de mobiliser un moyen aérien en moins de trois heures après le déclenchement de l'alerte, permettant un départ opérationnel en moins de douze heures après un séisme.

À ce jour, le GSCF dispose de la capacité d'affréter rapidement un moyen aérien, afin de projeter ses équipes et son matériel dans des délais compatibles avec les enjeux des premières heures.

Lors du conflit en Ukraine, le GSCF a également démontré sa capacité à intervenir rapidement avec du matériel d'urgence et des moyens adaptés.

D'autres interventions, notamment à New York, au Liban, en République tchèque, en Birmanie ou en Croatie, ont également contribué à structurer l'expérience du GSCF.

Ces missions ont permis de renforcer les capacités opérationnelles de l'organisation et de consolider une approche fondée sur l'expérience de terrain.

8. PROJETS, INNOVATIONS ET DÉVELOPPEMENT

Depuis sa création, le GSCF développe des projets concrets visant à améliorer ses capacités d'intervention et à anticiper les évolutions des crises.

Parmi les projets structurants figure la mise en place d'une formation spécialisée "Séisme et secours humanitaire", avec pour objectif de former des intervenants capables d'agir dans les 24 heures suivant un séisme majeur.

Le projet de centre national s'inscrit également dans cette dynamique, en permettant la création d'un pôle logistique, opérationnel et de formation intégré.

Le GSCF a également renforcé son action dans le domaine social à travers la fusion avec l'association Urgence SDF (USDF), permettant de structurer et de développer les actions de soutien auprès des personnes sans-abri.

Sur le plan technique, l'organisation poursuit le développement d'outils innovants, notamment dans le domaine de la détection de victimes sous décombres, avec l'intégration de technologies adaptées aux interventions en milieu effondré.

Le GSCF a également été précurseur dans l'utilisation de drones d'intervention, développant dès 2014 des capacités opérationnelles intégrant le retour vidéo en temps réel.

Ces projets traduisent une volonté constante d'adaptation, d'innovation et d'amélioration des capacités opérationnelles.

9. LA RÉSERVE NATIONALE DE MATÉRIEL DU GSCF

La réserve nationale de matériel du GSCF constitue un élément central du projet.

Elle a été conçue pour répondre aux besoins des collectivités confrontées à des catastrophes, en mettant à disposition des moyens matériels complémentaires dans des délais rapides.

Ce dispositif permet de renforcer les capacités locales et d'apporter une réponse concrète dans les phases critiques d'une crise.

La réserve repose sur plusieurs principes.

Le premier est la réactivité. Les besoins sont évalués avec la collectivité concernée, le matériel est mobilisé et acheminé dans les meilleurs délais.

Le deuxième est la fiabilité. Les équipements sont sélectionnés pour leur robustesse, leur efficacité et leur adaptabilité aux différents types de situations.

Le troisième est la gestion rigoureuse. Un suivi permanent des stocks permet d'assurer une bonne visibilité des ressources et d'optimiser leur utilisation.

Le quatrième est le partenariat. La réserve s'inscrit dans une logique de coopération avec les collectivités, notamment à travers des conventions permettant de structurer les relations et d'anticiper les besoins.

Les collectivités partenaires bénéficient d'un accès facilité à ce dispositif, avec une visibilité sur les moyens disponibles et une mobilisation adaptée en cas de besoin.

La réserve permet notamment de soutenir les collectivités dans la gestion des conséquences d'une catastrophe, d'accompagner les acteurs locaux et d'accélérer le retour à la normale.

Dans le cadre du projet 2027, cette réserve a vocation à atteindre environ un million d'euros de matériel mobilisable rapidement.

Elle constitue un levier concret de renforcement de la résilience des territoires.

10. UN PROJET UTILE AUX TERRITOIRES

Le centre national du GSCF doit être compris comme un projet utile au territoire qui l'accueille.

Il apportera une capacité supplémentaire en matière de préparation, de coordination et de gestion des situations de crise.

Il offrira également un accès à des moyens matériels et à des compétences structurées, ainsi qu'un pôle de formation spécialisé.

Pour la commune et l'intercommunalité, ce projet représente une opportunité de développement, un outil structurant et un facteur d'attractivité.

Pour le département, il constitue un projet structurant, capable d'inscrire le territoire dans une logique de préparation, d'anticipation et de coopération durable face aux risques.

Pour le SDIS, il représente un partenaire complémentaire, intervenant en appui, notamment en matière de logistique, de matériel et de préparation opérationnelle.

Le territoire d'accueil bénéficiera également d'un rayonnement renforcé, en lien avec les activités nationales et internationales du GSCF, l'accueil de formations et les départs en mission.

11. BESOINS EN INFRASTRUCTURE ET CRITÈRES IMMOBILIERS

Le projet de centre national nécessite un site adapté à une activité opérationnelle, logistique et de formation.

La surface minimale recherchée est d'environ 800 m², avec une possibilité d'évolution à moyen terme. Cette surface doit permettre d'intégrer une zone de stockage logistique, un hangar ou une zone technique, des bureaux administratifs et opérationnels, ainsi que des espaces dédiés à la formation.

Au-delà de la surface, la fonctionnalité du site constitue un critère déterminant. Le centre doit permettre les manœuvres, le chargement et le déchargement du matériel, l'accueil de véhicules utilitaires, ainsi que la préparation rapide des départs en mission.

Le foncier devra également offrir une capacité d'adaptation afin d'accompagner l'évolution du projet dans le temps.

Le projet n'est pas fondé sur la recherche d'une simple mise à disposition de locaux.

Le GSCF a pour objectif d'assurer lui-même le financement de son implantation, afin de garantir l'indépendance, la cohérence et la pérennité de sa structure.

Dans ce cadre, l'organisation reste ouverte à toute forme de partenariat permettant de faciliter la mise en œuvre du projet, dans une logique d'équilibre et de co-construction.

Au-delà des aspects immobiliers, les éléments déterminants restent la qualité du partenariat territorial, l'implication du département, la coopération avec les services d'incendie et de secours, ainsi que les conditions d'accueil permettant de construire un projet opérationnel durable.

12. IMPLANTATION ACTUELLE ET ÉVOLUTION DU PROJET

À ce jour, le siège du GSCF est situé à Villeneuve-d'Ascq.

Les activités logistiques et les entrepôts opérationnels sont actuellement implantés dans le département du Pas-de-Calais, sur la commune de Maresquel-Ecquemicourt.

Le GSCF tient à remercier la commune et son maire pour leur soutien constant, qui a permis le développement des capacités actuelles de l'organisation dans un cadre de confiance.

Un projet d'acquisition immobilière avait été envisagé à court terme. Toutefois, au regard de la dimension nationale prise par le projet de centre dédié aux catastrophes, ainsi que de la nécessité de construire un partenariat élargi et structuré, une réflexion plus large a été engagée.

Cette évolution traduit la volonté d'inscrire le projet dans une dynamique nationale plus ambitieuse, reposant sur une coopération renforcée avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

Le siège du GSCF a vocation à demeurer à Villeneuve-d'Ascq, tandis que le projet de centre national fait l'objet d'une ouverture à l'échelle du territoire.

13. UNE CONDITION INDISPENSABLE : LA LOGIQUE TRIPARTITE

La réussite du projet repose sur une condition essentielle : une coopération étroite entre la commune ou l'intercommunalité d'accueil, le département et le SDIS.

Cette logique tripartite constitue un élément central du projet.

Elle permet d'assurer la cohérence institutionnelle, l'intégration opérationnelle et la pérennité du centre.

Le GSCF portera une attention particulière aux territoires capables de s'inscrire dans cette démarche, en favorisant une approche fondée sur le dialogue, la confiance et l'engagement partagé.

L'objectif n'est pas uniquement d'identifier un site, mais de construire un partenariat structuré et durable.

14. GOUVERNANCE, ORGANISATION ET MONTÉE EN PUISSANCE

Le projet de centre national s'inscrit dans une évolution globale de l'organisation du GSCF.

Cette évolution repose sur une structuration renforcée des responsabilités, une organisation plus lisible et le développement progressif de fonctions permanentes.

Le centre constituera un point d'appui pour la gestion logistique, la préparation des missions, la coordination des actions et le développement des formations.

Il accompagnera la montée en puissance du GSCF en offrant un cadre stable, structuré et adapté aux enjeux de développement.

L'objectif est de consolider l'organisation afin de garantir sa capacité à répondre efficacement aux situations de crise.

15. ENGAGEMENT FINANCIER ET INVESTISSEMENTS

Le projet repose sur un engagement financier concret du GSCF.

L'organisation prévoit un investissement d'environ un million d'euros pour la mise en place de la structure, incluant les aménagements, le développement du centre de formation et les moyens nécessaires au fonctionnement.

À cet engagement s'ajoute la constitution progressive d'une réserve nationale de matériel atteignant également environ un million d'euros.

Ces investissements traduisent la volonté du GSCF de porter un projet crédible, structuré et durable.

Le centre national s'inscrit ainsi dans une logique d'investissement réel, garantissant la solidité du projet.

16. CRITÈRES D'IMPLANTATION ET CALENDRIER

Le choix du territoire d'implantation reposera sur plusieurs critères.

Le premier concerne la qualité du partenariat proposé. Le deuxième porte sur la capacité à répondre aux besoins immobiliers du projet. Le troisième repose sur l'implication du département et la qualité du dialogue avec le SDIS et les collectivités concernées.

Le quatrième critère concerne la capacité du territoire à s'inscrire dans une vision de long terme.

Plusieurs territoires sont actuellement à l'étude et aucune décision n'est arrêtée à ce jour.

La décision d'implantation interviendra dans les prochaines semaines, sur la base de la capacité à construire un projet opérationnel cohérent et durable.

Le calendrier s'inscrit dans la dynamique Cap 2027, avec une montée en puissance progressive du centre, de ses équipements et de ses capacités opérationnelles.

17. SI CE PROJET RETIENT VOTRE ATTENTION

Si ce projet retient votre attention et si vous estimez pouvoir réunir les conditions nécessaires à sa réussite, notamment dans une logique de coopération entre la commune, le département et le SDIS, nous vous invitons à prendre contact avec nous.

Le GSCF reste disponible pour étudier toute proposition sérieuse et échanger avec les territoires souhaitant s'inscrire dans cette démarche.

Ce projet a vocation à se construire avec un territoire prêt à partager une ambition, une organisation et un engagement dans la durée.

“Parce que face à la catastrophe, chaque heure compte, chaque décision compte, et chaque vie sauvée compte.”

Thierry Velu

Président fondateur du GSCF



CONTACT

Pour toute demande d'information ou pour engager une réflexion autour du projet, vous pouvez contacter directement le GSCF.

Direction du GSCF

direction@pompiers-gscf.org

Relations collectivités

mairie@pompiers-gscf.org

Adresse postale

GSCF

BP 80 222

59654 Villeneuve-d'Ascq

Téléphone

+33 (0)3 67 75 05 50